

COMMUNIQUE N°2024 - 00000007 MESRS - SG

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre du programme MOFCOM Scholarship-CSC au titre de l'année universitaire 2024-2025, le Gouvernement de la République Populaire de Chine a mis à la disposition des pays en voie de développement dont le Mali des bourses d'études.

Lesdites bourses d'études concernent les jeunes talents et d'âge moyens qui souhaitent faire des études de **Master ou de Doctorat** en Chine au titre de l'année 2024-2025.

Le Mali doit proposer dix (10) dossiers de candidature.

Le guide d'inscription en chinois et en anglais est sur le site : <https://www.china-aibo.cn/en/info/1005/1422.htm>.

La liste du programme MOFCOM Scholarship-CSC est disponible sur le site et à la Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** indiquant le contact téléphonique et précisant le niveau d'études sollicité (**Master ou Doctorat**) ;
- trois (03) copies du certificat de nationalité malienne dont l'original ;
- trois (03) copies du casier judiciaire dont l'original ;
- trois (03) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- quatre (04) photos d'identité récentes ;
- trois (03) copies authentifiées et certifiées conforme à l'original de l'attestation ou du diplôme de la licence du Master ou du DEA ;
- trois copies certifiées conforme du relevé de notes de chaque année d'études universitaires de la Licence, du Master ;
- trois (03) copies de la lettre d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- trois (03) copies de la lettre d'habilitation de la filière pour les diplômes obtenus dans les établissements d'enseignement supérieur privé ;

- une copie du formulaire de candidature rempli sur le site.

Les frais de traitement des dossiers s'élèvent à cinq mille (5000) francs CFA non remboursables.

Les dossiers dûment constitués doivent parvenir à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au plus tard le mardi 28 mai 2024 à 16h00 mn.

NB :

Procédure de traitement : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique proposera les 10 meilleurs dossiers par ordre de mérite à la partie chinoise.

**A diffuser en Français et en
Bamanan deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours.**

Bamako, le 23 MAI 2024



P/Le Ministre/P.O,
Le Secrétaire général,

Pr Moussa TANGARA